

Eccles, Natalie

De: joanne.couture@aee.gouv.qc.ca
Envoyé: mercredi 20 janvier 2010 15:39
À: Greffe
Cc: Michele.Durocher@aee.gouv.qc.ca; Nathalie.St-Pierre@aee.gouv.qc.ca; Jerome.Garant@aee.gouv.qc.ca; dossiers.reglementaires@gazmetro.com; ATURMEL@fasken.com; gariepy.annie@videotron.ca; acefque@mediom.qc.ca; energie@mlink.net; edavid@belleaulapointe.com; admin@gertlerlex.ca; genevieve.paquet.1@umontreal.ca; helenesicard@videotron.ca; tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca; ltremblay@millerthomsonpouliot.com; pierre.pelletier@steinmonast.ca; stephanie.lussier@sympatico.ca; scadrin@videotron.ca
Objet: Corrections à la demande de renseignements no 2 de la Régie de l'énergie
Importance: Haute

Bonjour,

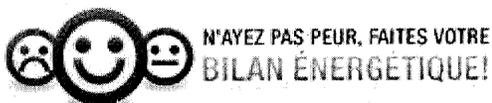
Il a été porté à notre connaissance deux erreurs cléricales à la réponse de l'Agence à la demande de renseignements n° 2 de la Régie de l'énergie. En effet, à la question 50.1 la réponse de l'Agence réfère aux documents 50.1 et 50.2, or la référence qui aurait dû y apparaître est Document 6, Annexes 50.1a et 50.1b. La deuxième erreur qui s'est glissée concerne la réponse à la question 55.1, laquelle réfère à la pièce AEE-9, Document 6, Annexe 55.1 alors que nous aurions dû lire AEE-9, Document 6, Annexe 55.2. De fait l'annexe 55.2 répond aux questions 55.1 et 55.2.

L'Agence a donc amendé les deux réponses concernées et a versé une version amendée de sa réponse à la demande de renseignements n° 2, en date de ce jour sur le site FTP, voici l'adresse : <http://www.aee.gouv.qc.ca/RegieEnergie/R-3709-2009>.

Merci!

Joanne Couture

Technicienne en administration
Direction générale du Plan d'ensemble en efficacité énergétique
et nouvelles technologies
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4^e Avenue Ouest, RC
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6379, poste 8028
Tél. sans frais : 1 877 727-6655
Télécopieur : 418 643-5828
www.aee.gouv.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre cette communication, vous êtes par la présente avisé qu'il est expressément interdit de le diffuser, de le distribuer, de le reproduire, d'en dévoiler la teneur ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. S'il vous a été envoyé par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur par téléphone au 418 627-6379 et détruire ce message ainsi que toute copie de celui-ci.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!